



ADMINISTRATION MUNICIPALE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 MAI 2021

DELIBERATION N° 035 - 05- 2021 - Direction Générale Adjointe des Affaires Générales**REPRESENTATION DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA SOUS-COMMISSION DEPARTEMENTALE DE SECURITE ET D'ACCESSIBILITE***(La Commission Finances, Développement Economique a émis un avis favorable à la majorité (- 1 abstention))***Le Maire certifie :**

➤ que le compte-rendu de cette délibération a été affiché en Mairie le
1-7 JUIN 2021

➤ que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 12 Mai 2021.

➤ que le nombre des membres en exercice étant de 39,

Présents 35

Représentés 02

Excusés 1

Absents 1

Total des votes 37

L'An Deux Mille Vingt et Un, le vendredi 21 mai à 18 heures, le Conseil Municipal de Saint-Benoît, sur une première convocation s'est réuni au Gymnase Nelson Mandela, sous la présidence de Monsieur Patrice SELLY.

ETAIENT PRESENTS EGALEMENT :

MM. Ridwane ISSA – Marie Michèle MARIAYE - Augustin CAZAL – Valentine SERRANO – Bruno ROBERT – Anne CHANE KAYE BONE – TAVEL – Jean Louis VITAL – Odile DAMOUR – Sylvie PAYET – Eric NIOBE – Monique MARIMOUTOU TACOUN – Alicia HAYANO – Patrice BOULEVART – Sarah SALAH – ALY – Eric CARITCHY – Patrice ELLAMA – Anrifadjati TOILIBOU – Vincent TERGEMINA – Marie Sabine SAUTRON – Charles André SAINT PIERRE - Christelle HOAREAU – Ruddy VOULAMA – Evelyne GLENAC - Daniel SANDANON – Angélique PEDRE – Sabrina RAMIN – Axel BOUCHER – Noëlle CHANE FAN – Jack TAVEL – Fabienne BORNEO – Patrick DALLEAU – Philippe LE CONSTANT – Sophie AUDIFAX ép. LEBON - Jean Luc JULIE – Valérie DIJOUX

ONT DONNE PROCURATION : Jean François CATAN à Odile DAMOUR – Eric CARITCHY à Monique MARIMOUTOU TACOUN -

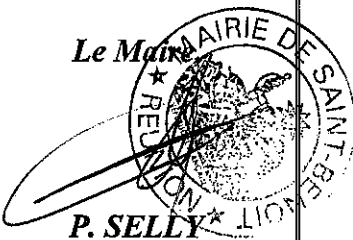
ABSENT EXCUSE : Fara ARMOUGOM

ABSENTS : Hans DIJOUX-

Secrétaire de séance

Angélique PEDRE

Le Maire



Le Président informe l'assemblée que par délibération n° 015-07-2020 en date du 13 juillet 2021, la Commune de Saint-Benoît avait désigné quatre conseillers municipaux pour siéger au sein de de la sous-commission départementale de sécurité et d'accessibilité.

Compte tenu de l'ampleur des missions dévolues à cette sous-commission, il convient de désigner un conseiller municipal supplémentaire. Aussi, le Président propose à l'assemblée la nomination de : M. Jack TAVEL


Appelée à se prononcer, l'Assemblée après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité la proposition du Président.

Fait à Saint Benoît les jour, mois et an que dessus.

L'ensemble des membres présents a signé.

Le Maire,

Patrice SEBASTIEN



Accusé de réception en préfecture
974-219740107-20210521-DEL035052021-DE
Date de télétransmission : 07/06/2021
Date de réception préfecture : 07/06/2021

